Cinquante-sixième année. - N° 86 A Dimanche 1er et lundi 2 mai 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2567

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Extrait de jugement

Date : 28 avril 2022.
Jugement d'interdiction de gérer.
788 529 121 RCS Marseille.
CDC.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : salon de coiffure, Onglerie, vente de produits assimilés, formation..
Adresse : Centre de Vie Agora Bât 1, Zone Industrielle les Paluds, 13685 Aubagne.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Ludovic RIGAL pour une durée de 10 ans.